



Ministère de l'intérieur

9 juillet 2019

Communiqué de presse

État de la menace liée au numérique en 2019

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, salue la publication de la troisième édition de l'état de la menace liée au numérique, établie par l'ensemble des services du ministère de l'intérieur, sous la coordination de la Délégation ministérielle aux industries de sécurité et à la lutte contre les cybermenaces (DMISC).

Ce document dresse un panorama complet des enjeux, des menaces et des réponses apportées par le ministère, faisant du thème de la cybersécurité et de la lutte contre la cybercriminalité un engagement essentiel de l'État et une question primordiale de la protection des citoyens.

Ce rapport a vocation à être partagé et diffusé auprès de tous les publics.

En effet, notre société connaît aujourd'hui une phase de transformation numérique rapide et de grande ampleur. Aussi, les risques qui en découlent ne sont plus conjoncturels, mais bien systémiques, visant autant les entreprises que les collectivités ou les particuliers et leurs données personnelles.

Symboles de cette transformation numérique, les objets connectés augmentent considérablement la surface d'attaques pour les cybercriminels. Autrefois indiscriminées, les attaques par rançongiciel semblent davantage cibler les grandes entreprises ayant la capacité de payer des rançons très élevées. Leurs chaînes logistiques (*supply chain*) constituent désormais un point d'entrée de ces attaques. L'année 2018 a aussi été marquée par la recrudescence des escroqueries liées à des placements indexés sur les cryptomonnaies ainsi qu'aux faux supports techniques.

Face à ces menaces numériques, plus de 8 600 policiers et gendarmes veillent sur internet, surveillent les contenus illicites, traquent les délinquants et mènent l'enquête.

Saluant l'implication de l'ensemble des services de l'Etat engagés quotidiennement pour protéger les Français dans le cyberspace, M. Christophe Castaner invite ainsi chacun à s'appropriier les enjeux de sécurité numérique pour faire de la cybersécurité une véritable culture nationale, garante d'une société résiliente.

Le rapport est téléchargeable sur le site du ministère de l'Intérieur :

www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiques/L-Etat-de-la-menace-liee-au-numerique-en-2019

Pour toute information complémentaire sur ce rapport : dmisc@interieur.gouv.fr .